

Communiqué de presse

10.10.2003

Publication des sanctions sur le site web de la SWX

La SWX Swiss Exchange a décidé de publier dans leur intégralité les sanctions prononcées par la SWX depuis le 1^{er} janvier 2002 à l'encontre des participants et des traders ainsi que les sanctions prononcées par la commission disciplinaire à l'encontre des émetteurs. La publication aura en principe lieu sous forme anonyme, à l'exclusion des procédures de sanction qui ont été publiées et de celles où le public aurait un intérêt majeur à connaître l'identité de l'émetteur concerné.

Les décisions peuvent être consultées dans leur langue originale (allemand, français ou anglais) sous http://www.swx.com/news/sanctions_fr.html. Aucune traduction n'est établie. La liste est régulièrement complétée par les nouvelles décisions.

En tant qu'organisme d'autorégulation, la SWX a adopté cette mesure dans l'optique d'améliorer la transparence et la sécurité du droit en matière de sanctions. La SWX publie depuis un certain temps les communiqués de presse relatifs aux décisions prises à l'encontre des émetteurs (cf. http://www.swx.com/admission/publicity_sanctions_fr.html). Ces publications continueront à paraître en allemand, français et anglais.